

INFORMATIONS RENTREE 2021

Les dates indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification liée aux conditions sanitaires et d'organisation d'examens. Consultez notre site régulièrement à compter du 26 août 2020 pour confirmation.

INFORMATIONS GENERALES

Fermeture du Lycée pour les vacances d'été :

Du 13 juillet à 16 heures au 25 août inclus.

Le courrier reçu au cours de cette période sera traité à partir du lundi 26 août 2021.

ACCUEIL DE RENTREE – DEROULEMENT

STATUT ELEVE

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des élèves de Seconde BAC. PRO. et de 1ère année CAP**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 14h20.
Installation à l'internat à partir de 9h15 selon le planning prévu pour chaque classe
Emploi du temps de la classe à partir de 14h25.
- 09 H 15 Réunion des Parents d'élèves en salle de conférences**
- 13 H 30 Rentrée des élèves de Terminale BAC.PRO et Terminale CAP**
Prise en charge par les Professeurs Principaux jusqu'à 15h30.
Installation à l'internat selon le planning de chaque classe
Emploi du temps de la classe à partir de 15h30

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des élèves de 1ère Bac Pro**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 11h.
Installation à l'internat selon le planning de chaque classe.
Emploi du temps de la classe à partir de 11 heures.

ATTENTION : Début des Périodes de Formation en Milieu Professionnel pour les élèves de Terminale BAC. PRO. le lundi 27 septembre 2020.

STATUT APPRENTI

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 :

- 13 H 30 Rentrée des apprentis de TB6 Terminale BAC. PRO. UFA TP (ex 1B6TP), TB1 Terminale Bac Pro apprenti (e) TBEE**
Prise en charge par l'enseignant de la spécialité et le Professeur Principal
Emploi du temps de la classe à partir de 15h30.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des apprentis de 1^{ère} BAC. PRO. TBEE**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 11h.
Emploi du temps de la classe à partir de 11h.

LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des apprentis de TB5 Terminale BAC. PRO. UFA TP et MMCM (ex 1B5TPMM)**

Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.
Emploi du temps de la classe à partir de 10h15.

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des apprentis de TCAP TCuCANA et TCAP CuMIT**
Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.
Emploi du temps de la classe à partir de 10h15.

Installation à l'internat selon le planning de chaque classe.

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 :

- 09 H 00 Rentrée des apprentis de 1^{ère} année CAP UFA Constructeur en Canalisations des T.P. et Monteur Installateur Thermique.**
Réunion des apprentis et de leurs parents avec les équipes du lycée et de l'AFRABTP en salle de conférences.
Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.
Emploi du temps de la classe à partir de 11h10.

Installation à l'internat en fin de matinée (si demande faite à l'inscription validée).

LUNDI 4 OCTOBRE 2021

- 09 H 00 Rentrée des apprentis de 1B6 Terminale BAC. PRO. UFA TP**
Réunion des apprentis et de leurs parents avec les équipes du lycée et de l'AFRABTP en salle de conférences. Possibilité de visite de l'internat par les parents.
Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.
Emploi du temps de la classe à partir de 13h30.

Installation à l'internat en fin de matinée (si demande faite à l'inscription validée).

FOURNITURES et MANUELS SCOLAIRES

Les instructions relatives aux **Fournitures Scolaires** seront téléchargeables sur <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr> à partir de début juillet 2021.
Une calculatrice (graphique, avec mode examen) et une clé USB minimum 1Go sont obligatoires.

Les manuels seront prêtés pour l'année par la Région directement dans l'établissement.
50 euros seront disponibles sur la carte Pass' Région pour l'achat des cahiers d'activité des élèves.

Les apprentis devront acheter l'ensemble des manuels et fichiers, la Région ne leur offrant plus le même avantage que les scolaires.

CARTE PASS'REGION

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>



Si vous n'avez pas de carte Pass' Région :

Les élèves et apprentis entrant en 2nde BAC PRO, 1^{ère} année de CAP et Classes Passerelles : faire une demande sur le site dès que vous recevez votre dossier d'inscription (ou flashez le code ci-dessus). Les élèves et apprentis bénéficient d'avantages Culture et Sport. Seuls les élèves ont un crédit pour l'achat des fichiers personnels ainsi qu'une prime d'équipement pour l'outillage d'atelier.

Si vous avez déjà une carte Pass' Région :

Vous n'avez rien à faire. Lors de la validation par le lycée, votre carte sera automatiquement rechargée à distance. Si vous avez perdu votre carte, vous devez aller sur le site de la carte PASS'REGION et la déclarer perdue, volée ou cassée. Une nouvelle carte vous sera envoyée.

La carte Pass' Région est obligatoire pour la remise des manuels scolaires, ainsi que pour l'accès au lycée et au restaurant scolaire.

ATELIER et PFMP

Les instructions relatives aux vêtements et chaussures de travail seront données **le jour des inscriptions**. Le complément de l'outillage restant à la charge des familles sera communiqué au plus tard le jour de la rentrée. Les dates des Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont téléchargeables sur <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr>

INTERNAT

Les élèves disposent d'un bureau, d'un lit en 90 cm et d'une armoire individuelle avec patte de verrouillage. Les élèves sont responsables de la sécurité de leurs propres biens : **un cadenas** pour l'armoire doit obligatoirement être fourni par la famille. Il est fortement déconseillé aux internes d'apporter à l'internat des objets de valeur et de trop grosses sommes d'argent.

Par mesure d'hygiène les sacs de couchage sont interdits

L'élève doit apporter : un drap housse de matelas, un oreiller, une taie d'oreiller, une couverture ou couette, un drap ou une housse de couette, une paire de pantoufles et une paire de tongs obligatoire pour l'accès aux douches, et un sac pour le linge sale.

Multiprises : Seuls les blocs « NF » de prises avec cordon de branchement et interrupteur, sont tolérés.

Par mesure de sécurité les déodorants sous forme d'aérosol ne sont pas autorisés dans le lycée.

Un état des lieux est effectué à la rentrée scolaire puis en fin d'année. Toute dégradation sera facturée à la famille.

Pour les nouveaux internes, les documents administratifs spécifiques à l'internat seront remis le jour de l'inscription et seront à ramener le jour de la rentrée.

***Les élèves des agglomérations de RUMILLY, ANNECY, SEYSSEL, AIX LES BAINS, ainsi que les apprentis de Terminale Bac Pro ne sont pas prioritaires pour l'internat. Si vous êtes dans cette situation, prière d'inscrire vos enfants en tant que demi-pensionnaire et joindre au dossier d'inscription une demande écrite de réservation d'une place à l'internat. (Indiquer clairement votre NOM, Adresse et n° de Téléphone ainsi que les NOM, Prénom et classe de votre enfant).
LES DEMANDES SERONT PRISES EN COMPTE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES.***

ASSURANCES

- Vous devez souscrire à une assurance spéciale contre les risques scolaires et extra - scolaires avec la garantie dommages subis et dommages causés pour toute activité extérieure ;
- **Une attestation d'assurance sera obligatoirement fournie au Professeur Principal par l'élève le jour de la rentrée, pour faciliter les démarches en cas de besoin.**
-

PENSION ET DEMI-PENSION

ATTENTION : Elèves & apprentis déjà présents en 2019-2020 :

Pensez à rapporter votre carte de Self le jour de la rentrée scolaire.

Tarifs au 01.01.2021 :

INTERNE	:	1 781,90 €
DEMI-PENSIONNAIRE	:	4,42 € le repas

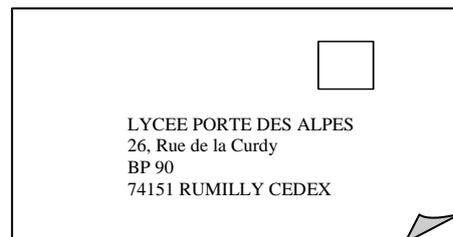
Pour plus de renseignements voir la feuille mauve : restaurant scolaire.

CONTACTS AVEC LE LYCEE

PAR TELEPHONE : 04.50.01.11.80 (Accueil du Lycée)

PAR COURRIER :

Etablissez vos enveloppes comme ci-contre :



MAIL :

Vie scolaire (absences, internat...) : vie-scolaire2.0740031g@ac-grenoble.fr

Toute autre question : ce.0740031g@ac-grenoble.fr

SITE INTERNET et ENT: <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr>